

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
de la Commune de ST GERVAIS SUR ROUBION
6 – 2024 / N°3**

Envoyé en préfecture le 14/11/2024
Reçu en préfecture le 14/11/2024
Publié le 14/11/2024
ID : 026-212603054-20241112-6_2024_3-DE



SEANCE du 12 NOVEMBRE 2024

Nombre de membres en exercice : 14
Nombre de membres présents : 11
Nombre de suffrages exprimés : 11
VOTES : Contre : 0 Pour : 11 Abstention : 0
Date de la convocation : 06.11.2024

L'an deux mil vingt-quatre et le douze novembre à 19h00, le Conseil Municipal de la Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. ANDEOL Hervé, Maire.

Présents : ANDEOL Hervé, BONNET Annick, CARMICHAEL Benoit, ROUZET Christelle, BROCHIER Nicolas, VIALATTE Jacky, DESPEYSSE Jocelyne, LAMBERT Daniel, LASSAGNE Cécile, MANENT Corinne, MINDER Pascale

Absents excusés : VIAL Anne- Claire, ULIN Nicolas, REBOUL Gregory

Objet : Décision modificative n°1 du Budget Principal

Monsieur le maire informe l'assemblée qu'il est nécessaire de prendre la décision modificative suivante suite au dépassement des chapitres 011 et 012 :

- Dép Fonct	615231/011	Entretien, réparations voirie	+ 16 000 €
- Dép Fonct	62268/011	Autres honoraires, conseils	+ 4 000 €
- Dép Fonct	64111/012	Rémunération principale titulaires	+ 8 000 €
- Recettes Fonct	7473	Participation département	+ 28 000 €

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **Accepte** les modifications budgétaires mentionnées ci-dessus.

Ainsi fait et délibéré les jours mois et an que dessus.

Pour extrait conforme

A St Gervais sur Roubion, le 14.11.2024

Le Maire

Hervé ANDEOL

Certifiée exécutoire, compte tenu de la
Publication le 14.11.2024
Et de la réception en Préfecture le 14.11.2024

Le Maire